

Janusz Bien  
The John Paul II Catholic University of Lublin,  
Lublin, Poland

### **Sur la nature des confusions notionnelles au sein du verbe pronominal: diathèse<sup>1</sup>**

#### 1. Divisions diathétiques des verbes pronominaux

Les divisions du verbe pronominal dites diathétiques sont bien nombreuses dans les publications qui portent sur le problème. Cependant, elles divergent d'un auteur à l'autre tant au niveau des critères adoptés qu'au niveau terminologique. Pour faire mieux ressortir le problème qui nous importe, prenons quelques-unes des divisions "modèles", les plus courantes dans la littérature:

1. La quadripartition traditionnelle des verbes pronominaux dont les prémices se trouvent déjà dans les ouvrages du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui, au cours des siècles, a été reprise par nombre de grammaires

---

<sup>1</sup> Le présent article a été rédigé sur la base d'une communication présentée par l'auteur sous son plein titre: *Sur la nature des confusions notionnelles au sein du verbe pronominal: diathèse, ergativité, aspect* pendant *Le Séminaire Régional des romanistes* (Université Jagellonne de Cracovie, 7-9 II 2002). Le texte, qui pour des raisons techniques n'a pas été publié par les organisateurs, porte sur la première (et principale) partie de l'intervention, celle qui concerne la diathèse.

scolaires et par la quasi-totalité des chercheurs qui s'en sont servis comme point de départ pour leurs analyses plus poussées. A ce titre, nous reprenons le classement rapporté par Zribi-Hertz (1987:26 *passim*):

1.1 réfléchis (*Pierre se lave*)

1.2 réciproques (*Pierre et Marie s'aiment*)

1.3 passifs (*La vengeance est un plat qui se mange froid*) [appelés aussi *moyens médio-passifs* ou *passivoïdes*]

1.4 subjectifs (tous les autres verbes, appelés encore *intransitifs, neutres* ou *moyens*)

Le dernier groupe est défini négativement et l'auteur souligne qu'on le traite de classe fourre-tout dans la mesure où tout verbe qui ne peut pas entrer dans l'une des trois catégories précédentes est relégué dans celle-ci. Les trois premiers, par contre, sont des cas *réguliers*, où le clitique *réflexif* assume un statut syntaxique défini.

La classe des subjectifs se laisse diviser en certains sous-groupes distributionnels, aux contours plus au moins tangibles. Zribi-Hertz (1987: 24) en rapporte quatre:

1.4.1 verbes essentiellement pronominaux (p. ex. *s'évanouir, se repentir*)

1.4.2 verbes figés dans un emploi réflexif devenu homonyme de l'emploi non réflexif (p. ex. *douter/se douter, jouer/se jouer*)

1.4.3 verbes intransitifs qui ont une contrepartie réflexive (p. ex. *mourir/se mourir*)

1.4.4 verbes pronominaux qui fonctionnent comme contreparties intransitives des emplois transitifs associés (*casser/se casser*).

Le sous-groupe 1.4.4 est (re)baptisé par Zribi-Hertz *ergatifs*, d'autres dénominations étant apparues dans la tradition grammaticale – *verbes à renversement, verbes symétriques, neutres, moyens, médio-passifs* (cf. ci-dessous le classement 4) ou *intransitifs*. L'auteur cité le traite comme un groupe productif et syntaxiquement délimité, son propos étant étayé par le comportement sémantique et aspectuel, soi-disant régulier (tendance aux contextes perfectifs) des verbes qui y rentrent.

2. Le classement de Boons, Guillet, Leclère (1976:122 *passim*) qui distinguent 6 types de relations entre constructions pronominales et non pronominales:

- 2.1 réfléchies (*Marie se chatouille*)
- 2.2 réciproques (*Pierre et Marie se chatouillent*)
- 2.3 constructions pronominales en *se* partie du corps (*Pierre se lave les pieds*)
- 2.4 le réfléchi possessif (*Pierre se dépense à mener bien ce travail*)
- 2.5 les constructions pronominales obtenues par neutralité (parallèles aux intransitifs) (*Le pont-levis s'est abaissé*)
- 2.6 les constructions pronominales à agent fantôme (*Les cuisses de grenouille se mangent*).

Les classes de verbes pronominaux sont proposées ici à base de réseaux syntaxiques qu'elles forment avec leurs homologues transitifs, par exemple les verbes rangés dans 2.1 doivent satisfaire à trois schémas sous-jacents suivants:

- No V N1 – No se V Pierre chatouille Marie – Pierre se chatouille
- No V à N1 – No se V Pierre parle Marie – Pierre se parle
- No V N1 à N2 – No se V N1 Pierre chatouille Marie aux pieds – Pierre se chatouille le ventre

3. Le classement de Geniušienė (1987:230), dont la version française est due à Melis (1990:27):

- 3.1 *subjectifs*:
  - 3.1.1 réfléchis (*il se voit*)
  - 3.1.2 pseudo-réfléchis (*il se mouche*)
  - 3.1.3 autocausatifs (*il se lève*)
  - 3.1.4 déaccusatifs I (*il s'aperçoit de ça*)
  - 3.1.5 déaccusatifs II (*il s'agrippe à ça*)

- 3.2 *objectifs*:
  - 3.2.1 décausatifs (la porte s'ouvre)
  - 3.2.2 quasi-passifs (ça se vend bien)
  - 3.3.3 passifs (ça ne se dit que par des ignorants)
  - 3.3.4 converses (ça se reflète dans l'eau)

## 3.3.5 causatifs (elle se coiffe chez Michel).

Le classement ci-dessus n'envisage que les verbes transitifs; les verbes réciproques, qui traditionnellement accompagnent les réfléchis constituent une classe à part. La délimitation des deux catégories majeures des verbes pronominaux: *subjectifs* et *objectifs*, repose ici sur le critère de récession syntaxique: les subjectifs présentent une récession d'objet, dans le cas du tour objectif la récession syntaxique affecte le sujet et l'objet se maintient.

4. L'un des classement à cinq types est proposé par Desclés, Guentchéva (1993:93):

4.1 réfléchi (*Pierre se rase*)

4.2 réciproque (*Les enfants se battent*)

4.3 moyen (*Le vautour s'abattit sur le petit lapin*)

4.4 médio-passif (*Le mât s'abattit avec un grand fracas*)

4.5 passif (*Les livres se vendent bien*)

Les deux premiers types, réfléchi et réciproque, ont en commun l'identification dite référentielle des deux actants: sujet et objet sémantiques. Les trois restants doivent leur répartition à l'interprétation des rôles d'agent et de patient. Pour ce qui est du verbe en emploi moyen, il confond les deux rôles interprétatifs, agent et patient, en une seule unité syntaxique. Le médio-passif n'atteste aucune présence d'agent latent, il est traité comme un tour pronominal non-agentif par excellence. Le passif, à son tour, accuse une présence d'agent sous-entendu, impliqué nécessairement dans le prédicat verbal. Dans d'autres analyses, le trait de contrôle, associable selon les auteurs cités à l'agentivité, tranche le problème d'interprétation.

## 2. Problèmes terminologiques et critères de classements

Les quelques divisions que l'on vient de rapporter impliquent certains problèmes d'ordre terminologique et catégoriel. D'abord, on a affaire à une mise en circulation des notions qui, d'un auteur à l'autre, recouvrent des emplois différents – généralement, elles s'excluent ou l'une désigne un sous-groupe de l'autre. C'est le cas notamment des

*subjectifs* traditionnels (1.4) et récessionnels (3.1), des *moyens* et des *passifs*. D'un autre côté, on a un problème bien moins grave (terminologique par excellence et non catégoriel) – le même emploi du verbe pronominal peut recevoir différentes étiquettes en fonction de l'auteur et des critères qu'il adopte: *Jean se lave* peut être réfléchi, réflexif ou pronominal, *Le livre se vend* – passif, médio-passif, pseudo-passif, passivoïde, moyen, *La branche se casse* – moyen, neutre, intransitif, ergatif, inaccusatif, pseudo-inaccusatif...

Effectivement, on peut se demander si un auteur donné range dans un même tiroir les mêmes verbes (emplois) pronominaux que les autres. En d'autres mots, est-ce que, à titre d'exemple, la notion de *passifs* chez Geniušienė abrite les mêmes verbes et emplois que supposément *constructions pronominales* à "agent fantôme" de Boons, Guillet, Leclère? De l'autre côté, est-ce que *passif* de Geniušienė conserve la même portée chez Zribi-Hertz ou Desclés, Guentchéva, pour ne s'en tenir qu'aux auteurs cités? Aux deux questions, il faut, bien sûr, répondre négativement. Premièrement, les types de verbes pronominaux varient en nombre, de trois dans certaines grammaires rudimentaires jusqu'à une dizaine qu'on peut recenser dans des analyses très poussées, ce qui veut dire que les champs d'application des notions ne se recouvrent pas forcément chez les auteurs. Deuxièmement, les critères selon lesquels on procède à des classements du verbe pronominal sont trop hétérogènes et relèvent de divers plans grammaticaux: lexical ou distributionnel, morpho-syntaxique, logico-sémantique ou purement interprétatif. Les plus importants de ces critères sont les suivants:

- *degré de corréférence* entre le sujet et l'objet syntaxiques (syntaxique/logique)
- *principe de récession argumentale* (syntaxique/logique)
- type de *réseau syntaxique* transitif (syntaxique)
- *structure transitive associée ou non* (syntaxique) (essentiellement pronominaux vs pronominaux autonomes; verbes vs structures pronominaux, in Riegel et al. 2001)
- *agentivité et contrôle du sujet/présence/absence d'un agent sous-entendu* (sémantique/logique/interprétatif).

- *type lexical de verbe* (lexical/sémantique) (p. ex. verbes de mouvement, verbes dynamiques, translatifs, etc., in Melis 1990).

### 3. Vers une homogénéité des critères et des notions

Peut-on classer tous les verbes pronominaux selon un seul critère exclusif ou dominant? Si oui, quelle serait la pertinence d'un tel classement et si non, quels critères devrait-on combiner pour ne pas aller à l'infini?

Le critère des correspondances syntaxiques permet, paraît-il, une analyse globale et exhaustive des verbes pronominaux (transitifs). C'est le cas notamment des divisions 2. Le critère syntaxique, même s'il s'agit de la structure profonde, est plus tangible que les critères logiques, néanmoins le nombre de réseaux de correspondances syntaxiques, fini bien évidemment, est trop élevé (des dizaines) pour qu'on puisse parler d'une division pertinente de la diathèse. Les dénominations descriptives (cf. 2.5 et 2.6) de chaque sous-classe que proposent les auteurs, en témoignent sans doute.

Le critère d'agentivité/contrôle est peut être plus compact, mais entraîne au moins deux problèmes: celui d'une délimitation fixe des verbes réfléchis/réciproques dont les appellations viennent du critère de corréférence entre sujet et objet et des zones moyenne/médio-passive. Ce qui reste dans le flou c'est la frontière entre ces deux emplois, qui paraît parfois une chose tout à fait contextuelle. Compte tenu des derniers exemples, la différence pourrait découler de la combinaison entre le type sémantique de sujet choisi +animé (+humain) vs -animé et de leur capacité intentionnelle.

Une voie qui mène à l'unification du classement des verbes pronominaux sur ce plan si complexe, est peut-être un traitement séparé des critères d'agentivité et de contrôle. Le contrôle défini comme „capacité de déclencher une action et capacité de l'interrompre” (Desclés, Guentchéva 1993:97) se relie d'office à l'intentionnalité (plus ou moins élevée) propre aux SN sujets animés et n'est pas forcément associable à l'agentivité. Nous proposons donc un triple comportement du SN sujet en fonction du contrôle: positif (+), zéro (0), et négatif (-), où le dernier ne signifie pas l'absence de

contrôle du prédicat mais un contrôle exercé sur le SN sujet par un agent extérieur. Celui-ci combiné avec la présence ou l'absence d'agentivité pourrait mener à la répartition suivante des verbes pronominaux:

|               |  |
|---------------|--|
| actifs        | agentivité +/contrôle + ( <i>Jean se lave, Jean et Pierre se battent</i> ) |
| médio-actifs  | agentivité +/contrôle 0 ( <i>Jean s'énerve</i> )                           |
| médio-passifs | agentivité 0/contrôle 0 ( <i>Le mât s'écroule</i> )                        |
| passifs       | agentivité 0/contrôle - ( <i>Le problème se discute</i> ).                 |

Le classement loin d'être parfait à ce niveau logique, permet quand même d'insérer des emplois réfractaires du verbe pronominal (p. ex. à *se* lexicalisé). Il permet également de maintenir une différence entre les emplois médio-passifs et passifs au niveau de contrôle et non au niveau d'agentivité. Ces deux traits fonctionnels portent ici sur le SN et non sur le prédicat; dans le cas de *passifs* le SN restant inactif comme le SN des médio-passifs, subit un contrôle d'un agent extérieur, pour cela le degré de contrôle est négatif et non zéro.

#### 4. Conclusion finale

La raison principale du phénomène évoqué dans le titre se cache, selon nous, derrière les critères définitoires non homogènes à la base desquels on définit tout au départ les catégories linguistiques. Ainsi, pour ce qui est des divisions diathétiques, existe-t-il quelques sortes de traits fonctionnels, qui ne sont pas forcément superposables: agentivité ou contrôle du sujet, degré de corréférence entre le sujet et l'objet et d'autres qui relèvent de divers plans: sémantique, logique, interprétatif. La conclusion générale qui s'en dégage est que certains dédoublements notionnels ne sont pas acceptables vu qu'au lieu d'enrichir les classements jusqu'à présent avancés, ils sapent leur pertinence, et cela, non du point de vue de leur cohérence mais du côté uniquement terminologique.

#### Références

- Boons, J-P., Guillet, A., Leclère, Ch. (1976): *La structure des phrases simples en français, constructions intransitives*. Genève: Droz.
- Desclés, J-P., Guentchéva, Z. (1993): *Le passif dans le système des voix du français*, *Langages* 109, pp. 73-102.
- Geniušienė, E., (1987): *The typology of reflexives*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Melis, L. (1990): *La voie pronominale*. Paris-Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Riegel, M., Pellat, J.-Ch., Rioul, R. (2001): *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.
- Zribi-Hertz, A. (1987): *La réflexivité ergative en français moderne*, *Le Français moderne* 55 1/2, pp. 23-54.